

PAR COURRIEL

Le 13 juillet 2021

DEMANDEUR

N/Réf. : 202106-23

**Objet : Demande d'accès à l'information**

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 18 juin 2021 et précisée le 22 juin 2021.

La recherche a permis de repérer des documents concernant votre demande qui vous sont accessibles. Vous les trouverez ci-joints.

Cependant, vous remarquerez que nous avons soustrait des renseignements, comme le permet l'article 14 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), ci-après Loi sur l'accès. En effet, nous avons retranché les renseignements confidentiels au sens des articles 14, 23, 24, 48, 53 et 54 de cette loi.

La recherche a également permis de repérer d'autres documents en lien avec votre demande. Toutefois, nous vous informons que ces documents ne sont pas accessibles suivant le deuxième alinéa de l'article 9 et en vertu des articles 14, 21, 22, 23, 24, 34, 37 et 39 de la Loi sur l'accès.

... verso

Par ailleurs, la recherche a permis de repérer des documents produits par d'autres organismes publics. Tel que le prévoit l'article 48 de la Loi sur l'accès, nous vous invitons à adresser votre demande aux responsables de l'accès à l'information de ces organismes publics, détenteurs des documents au sens de l'article 1 :

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation  
Madame Dominique Jodoin  
Secrétaire générale  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, aile Chauveau, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4J3  
Téléphone : 418 691-2040  
Télécopieur : 418 644-9863  
accesinfo@mamot.gouv.qc.ca

Secrétariat du Conseil du trésor  
Madame Sin-Bel Khuong  
Directrice du bureau du secrétaire et responsable  
de la protection des renseignements personnels  
875, Grande Allée Est, 4<sup>e</sup> étage, secteur 100  
Québec (Québec) G1R 5R8  
Tél. : 418 643-1977  
Télec. : 418 643-6494  
acces-prp@sct.gouv.qc.ca

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,

ORIGINAL SIGNÉ PAR :

Claude Peachy, avocat

p. j. 3